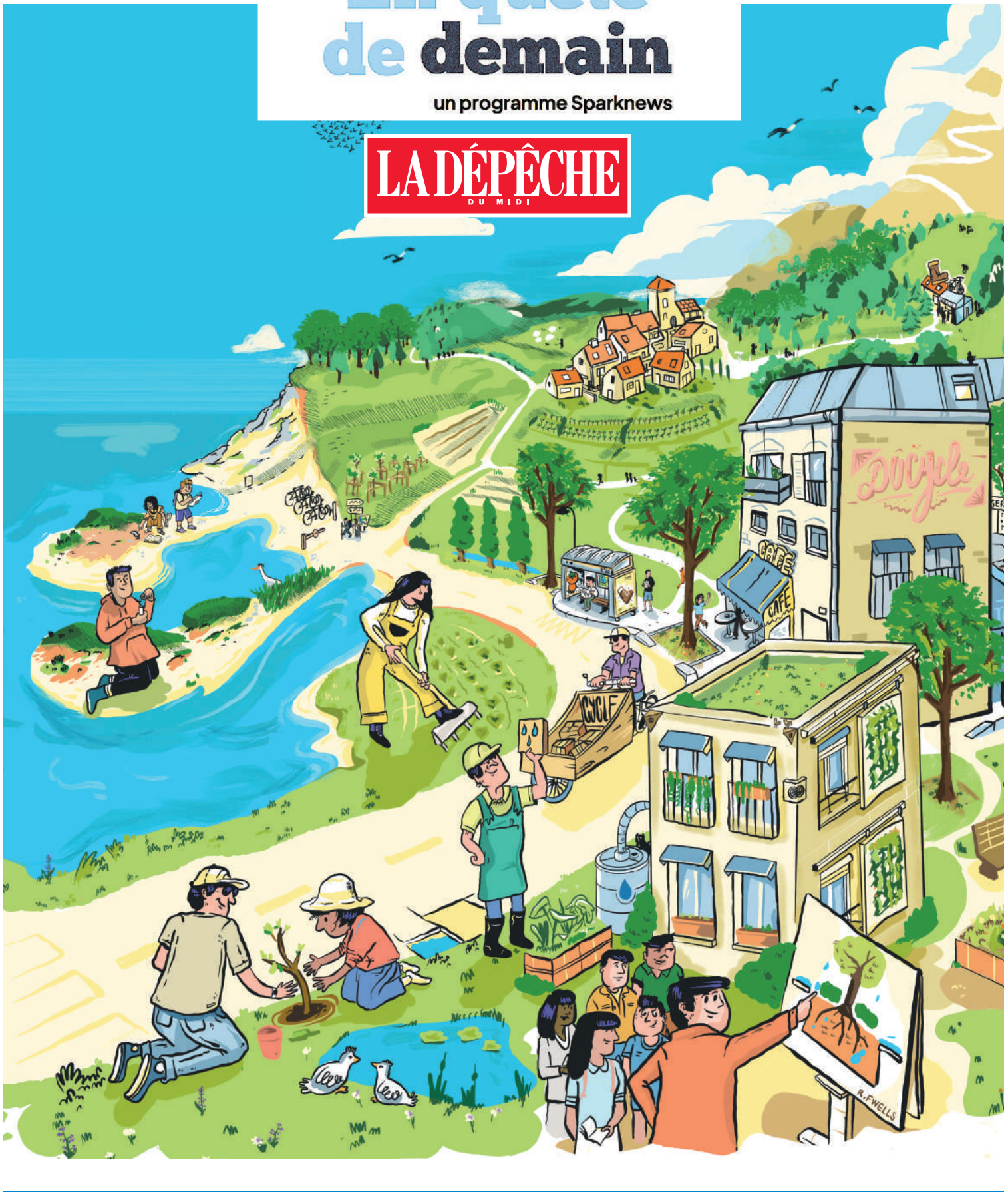


# En quête de demain

un programme Sparknews

**LA DÉPÊCHE**  
DU MIDI

Publi communiqué



Journal imprimé sur les presses de la S.A. Groupe La Dépêche du Midi et sur du papier certifié PEFC 70 % FCBA-PEFC-COC-21-01802. Origine géographique du papier : 50 % origine Espagne 100 % fibres recyclées. Eutrophisation : P = 0,91 mg par exemplaire. 50 % origine France 50 % fibres recyclées pour le papier Norske et un Phosphore total = P<sub>Tot</sub> = 0,008 kg/t papier issus de forêts durablement gérées. Cahier N° 0603 La Dépêche du Midi du mercredi 3 juin 2026. Numéro Commission Paritaire 03 25 C 87785

un programme Sparknews

ouest france Centre Presse DORDOGNE LIBRE LA DIXIÈME WORD SUD OUEST LE DAUPHINE VAUCLUSE le populaire du centre RL DNA corse matin monaco-matin

a4mt ACTION POUR LA TRANSFORMATION DES MARCHÉS

Le Maine Le Courrier le journal du centre Libération L'Ardennais L'union LE JOURNAL la Provence. Midi Libre LA PRESSE DE LA MANCHE Aisne Nord Océan var-matin

le berry républicain Le Télégramme Charente Libre LE BIEN PUBLIC ryonne républicaine L'ÉCLAIR La Marseillaise Centre Presse Jhm quotidien NORMANDIE LA DÉPÊCHE nice-matin

LE PROGRES la montagne L'EST La République des Pyrénées L'INDEPENDANT la Nouvelle République L'ALSACE Presse Océan la république du centre Leveil Courrier Picard récho républicain L'Est éclair VOSGES

partenaires du programme



# « L'adaptation doit être pensée comme un chemin »

Paléoclimatologue et membre du Haut Conseil pour le Climat (HCC), Valérie Masson-Delmotte revient sur l'urgence de l'adaptation en France. Alors que le pays se prépare à une trajectoire de +4 °C d'ici à la fin du siècle, elle détaille les risques, les leviers d'action dans les territoires et la nécessité de transformer notre vision de la prévention.

**Se préparer à un réchauffement de +4 °C à la fin du siècle en France, est-ce un aveu d'échec ou un principe de réalisme ?**

C'est une forme de lucidité. L'Accord de Paris vise à limiter le réchauffement bien en dessous de +2 °C, mais fin 2024, nous étions déjà à +1,36 °C, principalement en raison des activités humaines. Si l'on suit les politiques actuelles, nous tendons vers un réchauffement global de +2,8 °C à la fin du siècle, ce qui signifie environ +4 °C sur le territoire français.

Prendre ce chiffre, ce n'est pas renoncer à l'atténuation (la réduction des émissions reste cruciale pour freiner la vitesse du changement), mais c'est reconnaître que nous devons protéger nos infrastructures critiques et nos aménagements de long terme face à ce futur plausible.

**Quels sont les risques climatiques que nous sous-estimons aujourd'hui ?**

On comprend mieux les vagues de chaleur, les sécheresses ou les inondations. En revanche, les événements combinés (chaleur et sécheresse, tempêtes à marée haute et pluies extrêmes à terre...) restent un peu dans l'angle mort... De même, les risques interconnectés sont encore peu pris en compte.

En France, nous dépendons de chaînes d'approvisionnement mondiales qui peuvent être perturbées par des événements climatiques. Une sécheresse à Taïwan peut paralyser la production de puces électroniques, et des événements extrêmes dans les tropiques font déjà grimper les prix du café ou du cacao chez nous. On ne peut pas penser l'adaptation en France de manière isolée.

**On a l'impression que la santé de-**

**vient un enjeu central de l'adaptation...**

Oui, clairement. La chaleur est une menace directe pour la santé. Malgré des progrès depuis 2003, il y a encore une surmortalité importante lors des épisodes de canicule. Cela révèle aussi des inégalités profondes : nous ne sommes pas tous égaux face aux fortes températures selon notre âge, notre métier ou notre lieu de vie. L'enjeu est aussi scolaire. Les épisodes de chaleur ne surviennent plus seulement au cœur de l'été, mais aussi pendant les périodes d'apprentissage. Adapter nos écoles est un impératif de santé et de bien-être.

**Au-delà de nos écoles, nos villes sont-elles adaptées aux chaleurs extrêmes ?**

Pas suffisamment. Mais il existe des solutions comme la végétalisation, la création d'îlots de fraîcheur, ou encore l'amélioration du confort thermique des bâtiments. Cela peut aussi aller de pair avec des villes plus respirables et plus vivables.

Adapter nos villes, ce n'est pas seulement anticiper les risques, c'est aussi améliorer le quotidien et le bien-être des gens qui y habitent.

**Dans l'urgence, ne risque-t-on pas de prendre de mauvaises décisions, ce qu'on appelle parfois la « maladaptation » ?**

Le risque, c'est de vouloir maintenir coûte que coûte des pratiques qui ne tiendront pas sur la durée. Exemple : irriguer davantage des cultures très gourmandes en eau peut donner l'impression de gagner du temps. Mais si la ressource vient à manquer, tout s'écroule... L'enjeu, c'est de construire des transformations structurantes en examinant à la fois les bénéfices, mais aussi leurs effets indésirables potentiels sur la biodiversité ou



Valérie Masson-Delmotte, paléoclimatologue. / Photo Vincent Mouchel (OF)

les émissions de gaz à effet de serre. L'adaptation doit être pensée comme un chemin, pas comme un simple empilement de réponses dans l'urgence.

**Qui doit financer l'adaptation ?**

Nous payons déjà tous la « facture » via l'augmentation de nos primes assurances, mais l'action collective est la seule solution. L'État doit donner le cap, mais les territoires sont souvent en première ligne et manquent de moyens. Il faut mieux les accompagner, mais aussi faciliter leur endettement pour des projets résilients. Et renforcer la solidarité nationale pour accompagner, par exemple, le repli stratégique sur les littoraux, dans l'esprit du Fonds Barnier. Les assureurs ont sans doute aussi un rôle à jouer en orientant vers une reconstruction plus résiliente, plutôt qu'à l'identique...

**Quels sont les principaux leviers d'action ?**

Il faut passer d'une logique de réaction à une logique de prévention. Il y a un foisonnement d'initiatives inspi-

rantes à l'échelle des territoires, mais cela reste encore trop hétérogène. Pour changer d'échelle, il faut sortir d'une organisation en « silos » pour adopter une approche horizontale et transverse. L'adaptation concerne à la fois les domaines de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture, de la santé, du travail ou des infrastructures. C'est d'autant plus réalisable qu'elle est souvent perçue comme un sujet non partisan par les élus, l'adaptation touchant directement à la qualité de vie et à la sécurité des biens et des personnes.

**Sommes-nous engagés dans une course contre la montre ?**

En tout cas, nous sommes dans une course de vitesse : nos systèmes ont été pensés pour un climat qui n'existe déjà plus... Il faut accélérer ! L'enjeu, c'est de changer d'échelle et d'agir collectivement. S'adapter ne doit pas être perçu comme une contrainte : c'est vraiment une manière de se protéger collectivement, tout en améliorant notre quotidien.

Recueilli par Yves Gourmelon (OF)

# Du lait de chaux pour protéger le réseau routier

En Haute-Garonne, le département innove pour stabiliser les sols argileux et prolonger la durée de vie des routes.

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne investit massivement dans la protection du réseau routier face aux défis du réchauffement climatique, notamment via l'usage innovant du lait de chaux. En collaboration avec le Cere-ma — établissement public expert en adaptation des territoires — ce dispositif consiste à injecter du lait de chaux sous la structure routière. L'objectif est de stabiliser les sols et de protéger le bitume des mouvements argileux, un phénomène de « retrait-gonflement » amplifié par les sécheresses successives.

Mise au point par le laboratoire des routes du Conseil départemental, cette technique est actuellement expérimentée sur plusieurs axes à proximité de Saint-Gaudens. L'enjeu est stratégique : face à l'urgence climatique, la col-



Des travaux ont été réalisés sur les axes routiers autour de Saint-Gaudens. / CD31

lectivité adapte ses infrastructures pour pérenniser le réseau. Cette méthode de réparation ciblée permet d'éviter la reconstruction totale des voies à la suite de l'apparition de fissures sur la chaussée, limitant ainsi l'impact financier et environnemental des travaux.

## Une alternative pérenne

Cette intervention est devenue une nécessité pour les routes du piémont pyrénéen, particulièrement exposées au

phénomène de retrait-gonflement des argiles. Comme le précise le Conseil départemental de la Haute-Garonne : « Il va faire très froid l'hiver, très chaud l'été. Ce sont des zones qui sont concernées de plus en plus par les inondations, un véritable concentré des effets du changement climatique. » Alors que la seule solution consistait jusqu'ici à refaire intégralement la couche de roulement, le département affirme sa volonté d'apporter une réponse dura-

ble à l'usure des routes.

Le procédé mis en œuvre par le laboratoire des routes est rigoureux : les techniciens opèrent un forage de puis de 2,5 à 2,8 m de profondeur depuis les accotements de la route, perpendiculairement à la surface. Concrètement, c'est l'alcalinité du produit qui permet de neutraliser le pouvoir gonflant des argiles, comblant ainsi les fissures et maintenant les réparations dans le temps.

Alors que la phase d'expérimentation est terminée, le Conseil départemental projette déjà d'étendre le procédé : « 5 % des routes départementales sont concernées aujourd'hui, mais en 2050, 100 % du réseau sera touché par le retrait-gonflement des argiles », assure Sébastien Vincini. Le président poursuit : « Cette innovation permettra d'une part de limiter les gaz à effet de serre liés aux chantiers, et d'autre part de réduire les coûts de rénovation ». Une seconde phase de travaux sera nécessaire et effectuée dès octobre sur d'autres axes routiers du département.

**Anaïs Juste**



un programme  
Sparknews

**a4mi** ACTION POUR  
LA TRANSFORMATION  
DES FRANÇAIS

## En quête de demain

**Vous ressentez une fatigue informationnelle ?  
L'actualité anxieuse vous pèse ?  
Pas de panique.**

Vous tenez entre vos mains En quête de demain : 16 pages d'initiatives positives pour vous réconcilier avec l'actualité. Ce supplément est le fruit d'un programme de journalisme collaboratif de solutions.

Deux fois par an, 55 quotidiens régionaux s'unissent autour d'une production éditoriale commune, enrichie d'articles en ligne, pour documenter les transformations écologiques et sociales à l'échelle locale. Partout en France, les journalistes de la presse quotidienne régionale conjuguent leurs regards : reportages, interviews d'experts, décryptages, portraits...

En mutualisant nos ressources, nous offrons un éclairage sur les solutions qui s'expérimentent dans nos régions. Car partout, des initiatives réinventent nos façons de produire, d'aménager, de consommer et de faire société. Les raconter, c'est ouvrir des perspectives d'action. La presse quotidienne régionale joue ici un rôle clé : au plus près des territoires, elle rend visibles ces transformations déjà à l'œuvre auprès de 14 millions de lecteurs. En quête de demain contribue à faire émerger ces possibles. Convaincus de cette mission, l'Office français de la biodiversité et B Lab France soutiennent ce programme, initié et coordonné par Sparknews/A4MT.

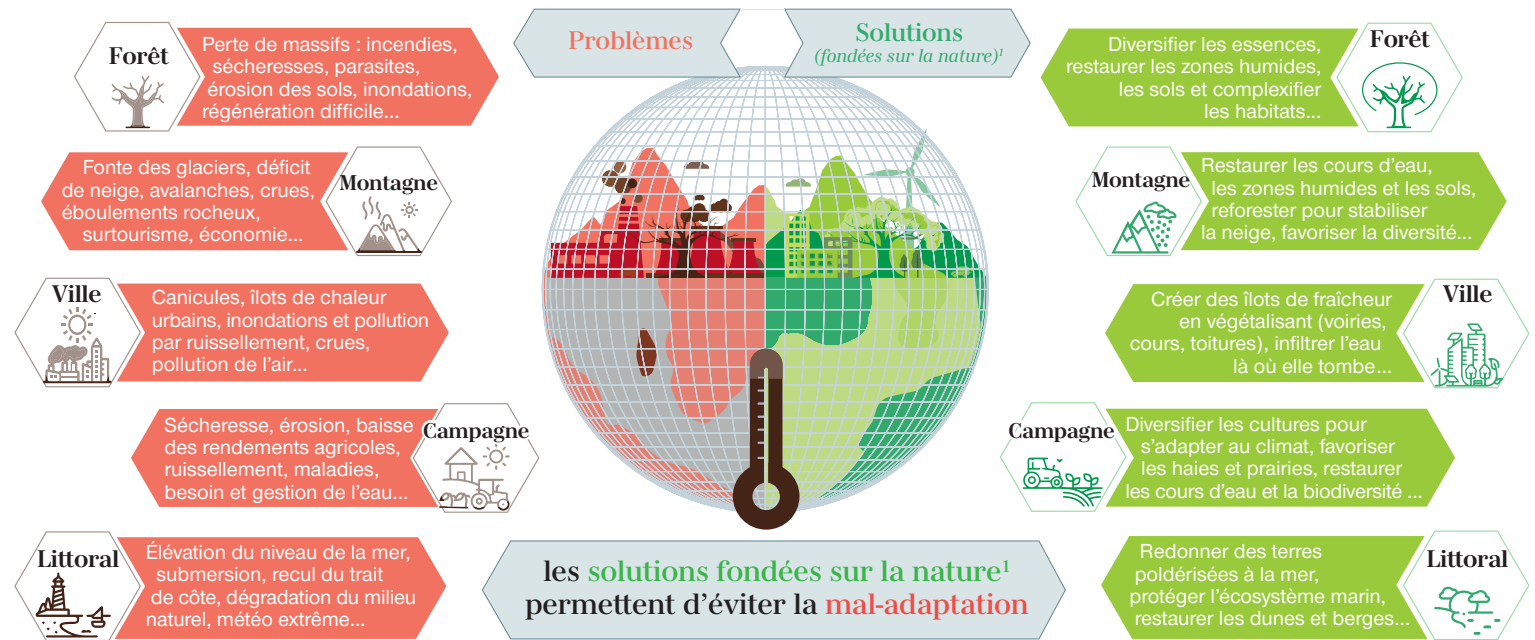


partenaires du programme



## Changement climatique, comment s'adapter ?

Quelles initiatives prendre pour s'adapter au mieux à ces nouvelles conditions ?  
Comment éviter les « *fausses bonnes solutions* » qui ne règlent que les symptômes ?



### Qu'entend-on par mal-adaptation ?

Ce terme désigne une action d'adaptation qui augmente la vulnérabilité au changement climatique, au lieu de la réduire. **Trois situations** peuvent conduire à la mal-adaptation :

- **l'utilisation inefficace de ressources** : par exemple, le recours aux brumisateur en terrasse lors des canicules, au lieu de prioriser d'autres usages de l'eau (agricoles...).
- **un transfert incontrôlé de vulnérabilité** : des barrages qui fragmentent les écosystèmes ou l'usage de la climatisation qui réchauffe les villes et le climat...
- **une erreur de calibrage** : comme une digue de protection qui ne prend pas en compte l'évolution des risques et peut provoquer l'érosion d'espaces proches.

1,7 milliard d'euros dédiés à l'adaptation en 2025 en France



Chaque euro investi dans les solutions fondées sur la nature est **profitable**

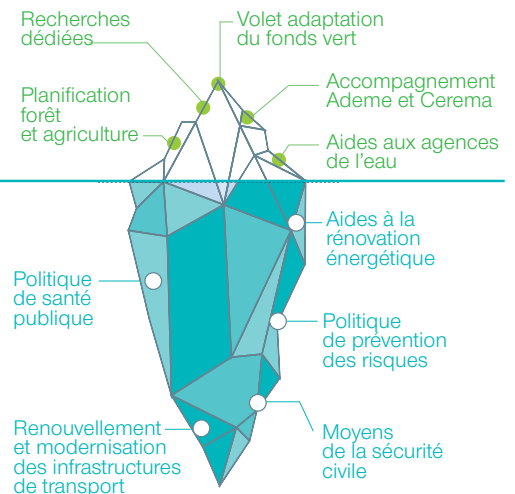


Résultat tiré d'une analyse de 83 actions menées dans les Alpes

Plusieurs millions d'euros **non visibles**

D'autres contributions indirectes liées aux politiques publiques sont aussi bénéfiques à l'adaptation comme les aides à la rénovation énergétique qui génèrent des co-bénéfices pour l'adaptation au climat.

Des moyens publics visibles et non visibles



### Miser sur les solutions fondées sur la nature ?

[ ] Mal-adaptation [ ] Solutions fondées sur la nature

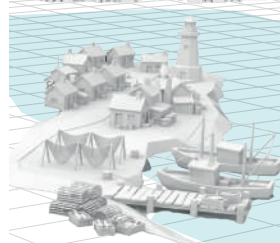
#### En ville

La [ **végétalisation des rues, toits et cours d'école** ] crée des îlots de fraîcheur et favorise l'infiltration de l'eau, évitant le recours massif à la [ **climatisation** ] qui réchauffe l'air urbain et émet des gaz à effet de serre.



#### Sur le littoral

La [ **restauration des dunes, mangroves et zones humides** ] permet d'absorber vagues et submersions, évitant le recours à la [ **construction de digues** ] rigides qui accentuent l'érosion et déplacent les risques.

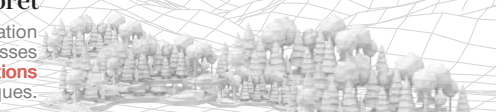


#### En montagne

La [ **préservation des forêts, des sols et des zones humides** ] stabilise les pentes et régule les écoulements, évitant le recours à [ **la multiplication d'ouvrages lourds** ] comme les murs de soutènement ou les enrochements qui rigidifient et fragilisent les milieux.

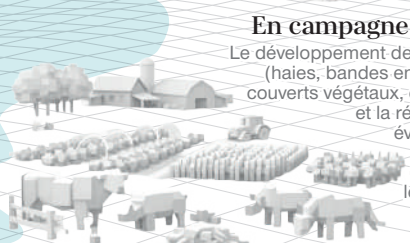
#### En forêt

La [ **diversification des essences** ] et la régénération naturelle renforcent la résistance aux sécheresses et aux ravageurs, évitant le recours à des [ **plantations monospécifiques** ] plus vulnérables aux aléas climatiques.



#### En campagne

Le développement des [ **pratiques agroécologiques** ] (haies, bandes enherbées, prairies permanentes, couverts végétaux, etc.) favorise l'infiltration de l'eau et la résilience des systèmes agricoles, évitant le recours à la construction de [ **retenues de substitution (mégabassines)** ] qui renforcent les déséquilibres dans le partage de la ressource en eau.



<sup>1</sup>Solutions fondées sur la nature : actions de protection, de restauration ou de gestion durable des écosystèmes, soutenues par la communauté scientifique - <sup>2</sup>Revue Cell Reports Sustainability.

# Un chantier à 2 millions d'euros pour lutter contre les inondations

À Cahors, des travaux ont été lancés à l'entrée sud de la ville pour sécuriser la route de Toulouse contre les inondations, renaturer le ruisseau et préparer la transformation du secteur d'ici 2040.

À l'entrée sud de Cahors, les pelleteuses ont commencé à redessiner le paysage. Derrière les grillages du chantier de Brousseyras, le ruisseau du Bartassec, longtemps invisible sous les zones commerciales et les remblais, s'apprête à retrouver un visage plus naturel. Un projet colossal, à la fois hydraulique, environnemental et urbain, qui doit transformer durablement la route de Toulouse au cours des quinze prochaines années.



Un lit naturel va être creusé directement dans le calcaire pour laisser couler le ruisseau. / DDM – Laurine Méaulle

## « Redonner de la valeur urbaine et architecturale »

Depuis plusieurs mois, le Grand Cahors mène un vaste programme destiné à réduire les risques d'inondation dans ce secteur historiquement vulnérable. Le Bartassec a toujours imposé ses contraintes. Avec l'urbanisation progressive de l'entrée de ville et le classement en zone inondable au début des années 2000, de nombreux commerces et habitations se sont retrouvés fragilisés face aux crues.

Pour Vivien Coste, maire de Cahors, ce projet poursuit plusieurs objectifs à la fois : « réduire la vulnérabilité des personnes et des biens », mais aussi transformer profondément cette entrée de ville. L'écu évoque un vaste chantier de renouvellement urbain destiné à « redonner de la valeur urbaine et architecturale » au secteur de la route de Toulouse.

Le chantier engagé à Brousseyras marque une première étape concrète. Sur cette ancienne décharge, recouverte

mais jamais totalement sécurisée, les équipes procèdent actuellement au remodelage du massif de déchets. Une membrane d'étanchéité doit être installée avant une importante phase de végétalisation afin de limiter tout risque de pollution environnementale. Mais le cœur du projet se situe quelques mètres plus loin, sous terre. Aujourd'hui, le Bartassec circule encore dans une buse en béton passant directement sous le dôme de déchets. Une configuration problématique, autant pour la qualité de l'eau que pour l'écoulement des crues.

« Nous allons condamner ce passage souterrain et remettre le cours d'eau à ciel ouvert pour le dévier autour du dôme », explique Guillaume Thouvenin, maître d'œuvre du chantier pour la société Artelia. Sur place, les engins de terrassement creusent déjà un nouveau lit directement dans la roche calcaire, une difficulté technique « typiquement lotoise ». Plusieurs étapes se succèdent : dépose d'un ancien mu-

ret hydraulique, dessouchage d'arbres, dévoiement du réseau d'eau potable puis déviation complète du cours d'eau.

À terme, l'objectif est clair : protéger toute l'entrée sud de Cahors contre une crue centennale. « Toute la zone commerciale de l'entrée sud ne sera plus inondable une fois les travaux terminés », souligne Guillaume Thouvenin. Un enjeu essentiel pour les habitants comme pour les entreprises du secteur. Car derrière la question hydraulique se dessine aussi un immense projet de renouvellement urbain. Depuis plusieurs années, des bâtiments sont progressivement démolis le long de la route de Toulouse. Plus de vingt biens ont déjà été acquis par les collectivités ou par l'Établissement public foncier d'Occitanie afin de préparer les futurs aménagements.

## « On va dessiner une entrée de ville digne de notre époque »

L'ambition est de transformer cette entrée de ville en un véritable quartier économique, davantage tourné vers les activités tertiaires, artisanales et les mobilités douces. « On va dessiner

une entrée de ville digne de notre époque », affirme Vivien Coste, qui souhaite reconnecter le secteur au centre-ville et à la voie verte grâce à des cheminements piétons et cyclables. Les permis de construire, aujourd'hui fortement contraints par le plan de prévention des risques d'inondation, pourront progressivement être délivrés à nouveau au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Les commerces devraient alors pouvoir se réorganiser et moderniser leurs installations. Estimé à près de deux millions d'euros, ce chantier s'inscrit dans un calendrier de long terme. Entre les travaux hydrauliques, les acquisitions foncières et la transformation urbaine du quartier, « le projet du Bartassec pourrait se poursuivre jusqu'à l'horizon 2040 », détaille l'édile.

Au-delà de la sécurité, le chantier porte aussi une ambition plus symbolique : réconcilier Cahors avec son ruisseau. « Le Bartassec était un ruisseau caché derrière les zones commerciales. Renaturé et visible, il permettra aux Cadurciens de ne plus lui tourner le dos », se réjouit Guillaume Thouvenin.

Laurine Méaulle

« Toute la zone sera plus inondable une fois les travaux terminés »

# À Trèbes, apprivoiser le fleuve pour mieux vivre demain

Après les inondations meurtrières de 2018, Trèbes a fait un choix radical : redonner de l'espace à l'Aude plutôt que de chercher à le contenir. Un pari écologique et urbain qui transforme la ville et ses habitants.

À Trèbes, le grondement des pelleuses a remplacé celui des eaux en colère. Sur la rive droite de l'Aude, les engins redessinent le paysage, décaissant un important volume de terre sur plus de 13 hectares. Huit ans après avoir connu une crue meurtrière, la ville panse ses plaies en réinventant son rapport au fleuve.

« Ici, on a compris qu'on ne pouvait plus lutter contre la nature », confie le maire, Eric Menassi. Cette nuit du 15 octobre 2018, l'eau est montée en quelques heures, emportant tout sur son passage. Six habitants ont perdu la vie, des dizaines de maisons ont été détruites. « Si on reconstruisait à l'identique, on savait qu'on risquait de revivre la même chose, c'était inconcevable », poursuit le premier édile.

Alors la commune a fait un choix difficile : reculer pour mieux protéger. Une cinquantaine de maisons ont été rasées, laissant place à une vaste zone d'expansion des crues. « Il a fallu convaincre la population du bien-fondé de ce projet, car on ne peut pas imaginer ce que ça représente de quitter une maison familiale, poursuit l' élu. Mais notre responsabilité, c'était de dire la vérité : nous ne pouvions plus garantir leur sécurité. »

Sur une étendue aujourd'hui herbeuse, une habitante désigne un point invisible. « Ma maison était là », dit-elle simplement. Évacuée avec ses enfants en pleine nuit, elle n'y est jamais retour-

née. « C'est dur, mais je préfère ça que revivre cette peur. » Plus loin, un commerçant installé en bord de quai observe le fleuve avec attention : « Cet hiver, l'eau est montée... mais elle est restée à sa place. Avant, on aurait eu les pieds dans l'eau. »

## Faire accepter les changements à la population

Car l'idée est là : redonner de l'espace au fleuve pour réduire sa violence. En doublant par endroits la largeur du lit, la ville diminue la vitesse du courant et la hauteur des crues. « Ce sont les vitesses qui détruisent tout, insiste Eric Menassi. En élargissant, on absorbe les flux d'eau supplémentaires en cas de forte pluie. »

Ce choix s'inscrit dans une logique plus large d'adaptation à la nature, portée par le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (SMMAR). Et si l'exemple de Trèbes n'est pas reproductible partout, chaque cas de figure étant unique, la philosophie qui a porté ce projet devient un exemple à suivre pour le SMMAR, qui insiste sur la nécessité de faire accepter ces changements à la population. « Il s'agit en réalité de réapprendre à vivre avec la rivière, de se réapproprier cet espace que l'on voyait uniquement comme un danger auparavant, souligne Jean-Marie Aversenq, directeur général du syndicat. Au-delà de l'élargissement, on a donc imaginé avec le maire de nou-



Le coût du réaménagement, 2,5 millions d'euros, est assumé à 50 % par l'État, 20 % la Région, 10 % le département et 20 % par le Smmar. / Photo Midi Libre

veaux usages permettant aux habitants de profiter du fleuve comme un verger citoyen, conçu grâce aux 17 000 mètres cubes de terre décaissée du fleuve, mais aussi un sentier pour les pêcheurs, des passerelles, des plages et une forêt alluviale. »

## Une école sur pilotis

Mais si cette partie aménagement pour les nouveaux usages est en cours de finition, les travaux déjà réalisés depuis juillet 2025 ont fait leurs preuves cet hiver. Lors des crues récentes, aucun dégât majeur n'a été constaté. « Ce n'est pas non plus le risque zéro, tempère le maire de la commune, mais grâce aux travaux réalisés, on réduit fortement notre vulnérabilité face aux crues. »

Au-delà du fleuve, c'est toute une ville qui s'est adaptée : l'école a été reconstruite sur pilotis, la maison de retraite

déplacée sur les hauteurs. Certains équipements, comme la piscine, n'ont pas été rebâti. « On a fait des choix pour préparer l'avenir, assume Eric Menassi. Aujourd'hui, notre priorité n'est plus de grandir, mais d'être résilients. » Ces choix forts ont vraisemblablement convaincu la population communale qui a choisi de redonner sa confiance au maire lors des dernières municipales, malgré le scepticisme suscité par le projet de réaménagement au départ.

Désormais, à Trèbes, l'Aude n'est plus seulement une menace. Il devient un allié, imprévisible mais apprivoisé. Et dans cette ville marquée par le drame, une conviction s'impose peu à peu : face au changement climatique, l'adaptation n'est plus une option, mais un chemin.

Joffrey Marcelin (Midi Libre)



Depuis plus de quatre décennies, une association de bénévoles œuvre à la prévention des incendies autour de Langlade, dans le Gard. / Midi Libre

## Gard : des bénévoles pour protéger le village des incendies

À Langlade, petite commune gardoise entourée de zones boisées, la prévention des incendies repose sur une mobilisation citoyenne exemplaire. Depuis plus de 40 ans, les bénévoles de l'ULPI façonnent et entretiennent une zone tampon autour du village, mêlant débroussaillage, transmission de savoir-faire et esprit d'équipe. Sur le terrain, toutes les générations s'activent

dans une ambiance conviviale, malgré l'effort. Leur engagement, désormais reconnu bien au-delà de la commune, inspire d'autres territoires. Mais pour continuer à protéger durablement leur environnement, l'association doit relever un défi majeur : attirer de nouveaux bénévoles et renouveler un matériel vieillissant.

Joffrey Marcelin

# Montée des eaux : racheter pour mieux détruire

Dans le Finistère, une décision radicale a été prise pour faire face aux risques d'érosion côtière et de submersion marine : racheter et détruire sept maisons d'un quartier.

Ce 6 juin 2025, la scène qui se joue devant les yeux des habitants est inédite. Pour ne pas dire historique. Ce jour-là, une maison du quartier de Léhan est rayée de la carte en l'espace d'à peine six heures, sous les coups de boutoir d'une pelleteuse. Derrière cette décision radicale : la mairie de Treffiat-Léchiagat, commune de 2 500 habitants du Pays bigouden, à la pointe du Finistère sud.

En tout, sept maisons (dont quatre résidences principales) de ce même secteur sont condamnées à disparaître, car trop exposées aux risques d'érosion côtière et de submersion marine. Une approche préventive qui répond à un objectif paradoxal : protéger les populations en détruisant des biens. Depuis le passage de la tempête Xynthia, en 2010, ayant causé la mort de 53 personnes, le risque d'inondations temporaires causées par la mer en Bretagne est bien réel. Si l'on ajoute à cela la montée des eaux, ce sont aujourd'hui 100 000 Bretons qui vivent dans une zone exposée. Face à cette menace, la communauté de communes du Pays bigouden sud (CCPBS), à laquelle appartient la ville de Treffiat-Léchiagat, a décidé de ne pas rester les bras croisés.

## Deux digues à construire

Avant de se résoudre à la démolition, des alternatives ont été éprouvées ces dernières années par la municipalité. Pieux, rochers, remblais... En une décennie, près d'un million d'euros a été englouti. En vain. « Rien n'a permis d'endiguer le recul du trait de côte. On perd environ deux mètres par an et on se rend compte que nous avons même accéléré le phénomène », concédait en juin 2025 Stéphane Le Doaré, président de la CCPBS. Appuyé par des scientifiques, le projet de rachat, de déconstruc-



Sept maisons sont condamnées à disparaître, car trop exposées aux risques d'érosion côtière et de submersion marine. / Photo Nicolas Créach

tion puis de « renaturation » du quartier s'est imposé comme l'unique issue pérenne. Un choix déchirant mais indispensable, comme le rappelle la maire, Nathalie Carrot-Tanneau : « Ce n'est pas évident de dire à des gens que vous connaissez que vous allez détruire leur maison. Pour des raisons électorales, j'aurais pu mettre le problème sous le tapis mais il était de ma responsabilité d'agir [...]. Quand les scientifiques m'ont dit qu'il n'y avait pas d'autre choix, ça a été un coup de massue. Je n'en ai pas dormi de la nuit ».

En juin, ce chantier de déconstruction a fait office de première nationale. Coût de l'opération : trois millions d'euros, provenant en majorité de subventions. Le modèle de Léhan résonne désormais bien au-delà du Finistère. De nombreuses collectivités françaises, confrontées au défi climatique, scrutent l'expérience bigoudène avec attention. « Tous les jours, nous recevons des coups de fil, aussi bien de pays étrangers que d'étudiants de France et de Navarre ou de juges. Pour une petite commune comme la nôtre, c'est de plus en plus compliqué à gérer », exprimait l'élue à l'été dernier. Depuis décembre 2025, l'acquisition de la septième et dernière demeure est actée. Pour permettre aux propriétaires de se reloger, chaque transaction a été réalisée au prix du marché, à l'amia-

ble et au cas par cas. « Aucune obligation de vente n'a été imposée », insiste Stéphane Le Doaré. Pour autant, le choc émotionnel demeure vif chez des riverains. Malgré les réunions publiques, certains déplorent encore un manque de concertation. Le calendrier, lui, suit son cours : la reprise des travaux dans le quartier est programmée pour le 20 avril. Durant un mois et demi, deux maisons seront désamiantées avant leur mise à terre.

Une fois les habitations disparues, un second volet d'envergure débutera : la construction de deux digues « rétro-littorales ». Situés en retrait du front de mer, ces ouvrages de 550 et 800 mètres de long auront pour mission de protéger 366 bâtis, dont une station d'épuration, en cas de rupture du cordon dunaire. Selon la topographie, ces digues s'élèveront de 1,5 à 2,5 mètres au-dessus du sol. Ce projet de 2,7 millions d'euros ne devrait être finalisé qu'à l'horizon 2030. Parallèlement, une étude sera lancée pour évaluer le désenrochement du trait de côte. Ce système de protection, jugé auparavant salvateur, est aujourd'hui qualifié de « contre-productif » par les techniciens : en rigidifiant le rivage, il contribue paradoxalement à creuser la plage et, in fine, à aggraver la situation globale.

Guirec Flécher (Le Télégramme)

## ET AILLEURS

### GRAND-EST

Des professionnels en ordre de bataille face aux feux de forêts

Face à l'augmentation des feux de forêts, le Grand Est se mobilise pour prévenir les incendies. Après les incendies marquants dans les Vosges en 2023, Fransylva, représentant des propriétaires forestiers privés, considère ce risque comme un enjeu majeur. En collaboration avec l'ONF, le CNPF, les pompiers et les collectivités, l'organisation participe à des études et actions de prévention. En Haute-Marne, où la forêt couvre 40 % du territoire, la gestion durable des massifs est jugée essentielle : entretien des chemins, accès aux points d'eau, adaptation des essences et surveillance renforcée. Fransylva défend aussi l'installation de caméras, l'équipement des véhicules en extincteurs et des règles limitant les constructions près des forêts. La majorité des incendies étant causée par l'homme, la prévention reste primordiale.

### RHÔNE

Métropole de Lyon : des arbres de pluie au secours de l'eau qui ruisselle

À Lyon, plusieurs milliers « d'arbres de pluie » ont été plantés pour mieux gérer les eaux pluviales. Ce dispositif consiste à aménager le pied des arbres avec une zone drainante remplie de cailloux, permettant de capter une partie de l'eau de ruissellement. Celle-ci s'infiltrerait alors dans le sol, profite à la végétation et limite la saturation du réseau d'assainissement, encore largement unitaire. Initiée en 2020, cette approche écologique réduit les rejets pollués dans le Rhône lors de fortes pluies. « Les ef-



fets se sont fait sentir au niveau des stations d'épuration, explique Pierre Athanaze, ancien vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'environnement. Et c'est vraiment gagnant-gagnant, les arbres grandissent mieux et ont un meilleur taux de survie. » Malgré des craintes sur la pollution, les analyses se sont révélées rassurantes pour les plantes. En plus d'améliorer la croissance des arbres, ces aménagements rafraîchissent la ville et favorisent la biodiversité, transformant des espaces urbains très minéraux.

# Tourisme dans le Haut-Languedoc : « Le secteur devra s'adapter au territoire, et non l'inverse »

Le Parc naturel régional (PNR) du Haut-Languedoc se prépare à des mutations profondes avec l'essor du tourisme « fraîcheur ». Judicaël Chasseuil, responsable du Pôle développement territorial, en analyse l'impact sur l'aménagement du territoire.

**Au niveau du Parc naturel régional, anticipez-vous une augmentation significative du nombre de touristes dans les années à venir ?**

Oui, car s'il n'existe pas encore d'études chiffrées, le ressenti est sans équivoque. Le tourisme est aujourd'hui fréquemment lié à la météo : quand la chaleur devient insupportable sur le littoral, les visiteurs se replient chez nous. Cette tendance va s'accroître avec le changement climatique. Notre territoire, grâce à ses zones de fraîcheur, notamment dans le Tarn, va mécaniquement connaître une hausse de fréquentation. On l'observe déjà sur le marché immobilier : de nombreuses résidences sont achetées par des personnes fuyant les zones trop chaudes.

**Cette prise de conscience est-elle nouvelle pour le Parc ?**

Non, cela fait des années que nous y réfléchissons, mais nous passons à la vitesse supérieure. Nous avons sollicité une subvention pour le programme « Massif Central Résilient », en collaboration avec le Parc des Grands Causses, pour préparer le tourisme de demain face au changement climatique. Notre comité scientifique a validé une thématique spécifique sur ce sujet. Nous sommes l'un des premiers Parcs à porter un projet de cette ampleur sur plusieurs années.

**Le changement climatique ne s'ar-**



Judicaël Chasseuil, responsable du Pôle développement territorial et mission tourisme au sein du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. / Crédit PNR

**ête pas aux frontières administratives. Comment collaborez-vous avec les départements voisins, notamment l'Hérault ?**

C'est un point crucial. Ce qui se passe à 50 kilomètres a une influence directe sur nous. Si le niveau des eaux monte dans l'Hérault ou que tenir sur une plage devient difficile, le Département devra revoir sa stratégie. L'ensemble des acteurs touristiques a conscience de ces enjeux. Aujourd'hui, plus de 80 % de la fréquentation héraultaise se concentre sur le littoral. Si seulement 10 % de cette masse se reporte sur nos terres, cela représente des flux considérables. La problématique majeure sera l'aménagement du territoire.

**Au point de devenir « ingérable » ?**

Le département de l'Hérault accueille plus de 10 millions de touristes. Un report de 10 % signifierait un million de personnes supplémentaires. Nos réseaux routiers, nos infrastructures médicales et la qualité de vie locale ne sont absolument pas dimensionnés pour cela. C'est pourquoi nous martelons

ce message : si l'on ne traite le changement climatique que par le prisme d'un seul secteur, on fait fausse route. C'est un projet territorial global qu'il faut mener.

**Quels sont les risques concrets pour les ressources naturelles, comme l'eau ou la faune ?**

La gestion de l'eau sera un problème central : à qui donner la priorité en cas de pénurie, l'agriculture, le tourisme ? Et concernant la biodiversité, l'impact est mathématique : si 250 personnes empruntent chaque jour un sentier au lieu de 20, le milieu en pâtit. Nous cherchons à modéliser des équipements permettant de profiter de la nature sans la dégrader.

Nous allons aussi renforcer la sensibilisation, car le changement climatique favorise les espèces envahissantes. Il suffit de quelques graines d'une autre région collées sous une semelle pour introduire une plante qui colonisera un autre écosystème. Nous travaillons avec les clubs de sport de nature pour alerter sur ces petits gestes qui peuvent avoir un impact souvent

insoupçonné.

**Cela demande une coordination politique sans faille. Est-ce le cas aujourd'hui ?**

C'est le défi. Si chaque acteur reste dans son coin, cela ne fonctionnera pas. Il faut une vision intégrée. L'agriculture subit déjà ces changements : certains éleveurs doivent rentrer les bêtes plus tôt car l'herbe ne pousse plus dès la fin de l'été. Tourisme, agriculture et biodiversité forment une chaîne où tout s'influence.

**Le tourisme pèse lourd dans l'économie locale. Comment faire accepter ces contraintes aux professionnels ?**

L'économie touristique a un fort effet de levier sur les producteurs locaux. On l'a vu avec la Covid : ceux qui ne voulaient plus de touristes hier ont été les premiers à souhaiter leur retour. Le problème est que nous avons parfois fait venir les gens sans savoir gérer les flux. Aujourd'hui, les attentes changent : on cherche la nature plutôt que les plages bondées. Mais ce tourisme de découverte est fragile.

**Quelles adaptations envisagez-vous pour les activités de pleine nature ?**

On devra s'adapter aux pics de chaleur. Si demain il fait 45 degrés à midi, fera-t-on du trail à 4 heures du matin ou à 22 heures ? Mais quel sera alors l'impact sur la faune sauvage ? Le respect de la biodiversité est le nerf de la guerre. Il faudra peut-être interdire certaines activités à certaines heures. Le tourisme devra s'adapter au territoire, et non l'inverse.

**C'est un changement de paradigme radical.**

C'est une question de survie. Les prestataires et les agences de développement touristique intègrent déjà cette logique. Nous devons inventer un tourisme à forte valeur ajoutée et respectueux des milieux. On peut ignorer ces enjeux et gagner de l'argent pendant cinq ans, mais dans quinze ans, on sera face à un mur. Le territoire est le socle du tourisme ; si on ne le protège pas, le modèle s'effondrera de lui-même.

**Recueilli par Lucas Serdic**

# Des valeurs fortes et des prix bas, c'est ça l'esprit coopératif !



Toute l'année, il est possible de soutenir le monde agricole et de privilégier des pratiques plus respectueuses des territoires et du bien-être animal.

Avec ses Filières U, Coopérative U s'engage pleinement aux côtés de plus de 6 000 agriculteurs\* en améliorant leur rémunération ou en les accompagnant dans l'amélioration de leurs pratiques agricoles.

Fort de son engagement envers le monde agricole, Coopérative U a déjà créé des partenariats durables avec des producteurs français, lesquels permettent de proposer en magasin plus de 700 produits U "Engagés avec nos agriculteurs"\*, facilement reconnaissables en rayon et surtout, accessibles à tous.

**ENGAGÉS AVEC  
NOS AGRICULTEURS**  
FILIÈRES U

Les produits liés à cet engagement sont identifiables grâce à ce logo présent sur les emballages.

## Aider à produire mieux

« Le monde agricole est en pleine évolution et nous voulons y contribuer », analyse Bertrand Morand, Responsable Partenariats et Filières Agricoles chez Coopérative U. « C'est pourquoi nous avons décidé de travailler en direct avec des coopératives d'agriculteurs et des organisations de producteurs en nous mettant d'accord, ensemble, sur la meilleure façon de produire. A travers ces partenariats, nous leur apportons



**Accompagner le déploiement de modes de production plus respectueux des terres et du bien-être animal.**

un accompagnement et une sécurité avec des contrats allant de 3 à 5 ans, des engagements sur des volumes, une amélioration de leur rémunération ou des aides pour améliorer leurs pratiques agricoles. »

## LA FORCE DU MODÈLE COOPÉRATIF

Il repose sur des commerçants indépendants réunis autour d'une gouvernance partagée (1 Homme = 1 voix), de ressources mutualisées et d'un fort ancrage territorial.

A la tête de chaque magasin (Hyper U, Super U, U Express et Utile), il y a un chef d'entreprise indépendant, appelé "Associé U", qui participe activement aux décisions stratégiques et qui entretient un lien fort avec les producteurs, les clients et les communautés locales.

C'est ce modèle que le groupement de commerçants indépendants a choisi depuis maintenant plus de 130 ans et qui profite aussi aux agriculteurs dont les produits sont présents dans les rayons des 1 900 magasins U.

## Créer une relation de confiance avec les agriculteurs

Orienter les filières d'approvisionnement vers des modes de production plus soucieux du bien-être animal et soutenir la transition agricole sont des engagements forts de Coopérative U pour préserver les acteurs locaux et la biodiversité des territoires. « Le fait que le groupement soit une coopérative facilite les ponts entre les deux univers », note un des Associés. « La coopérative est un modèle d'entreprise différent qui permet d'entreprendre autrement. Car derrière chaque magasin U, il y a un Associé, chef d'entreprise indépendant qui adhère aux valeurs de Coopérative U et qui fait partie d'un réseau qui met l'humain et la proximité au centre de toutes ses décisions. De fait, les liens avec les agriculteurs sont plus forts et les relations facilitées. » Un modèle économique et de production qui garantit aussi la qualité des produits, jusque dans l'assiette.

\* Données au 31 décembre 2025.

## PAROLES D'AGRICULTEURS ENGAGÉS

Coopérative **U**



**Henri, agriculteur de la Filière Porc U**

« Nous, ce qu'on veut, c'est proposer aux consommateurs des produits de qualité qui préservent leur pouvoir d'achat tout en tissant des relations durables et équilibrées avec les magasins avec lesquels nous travaillons. C'est important que Coopérative U et vous, clients qui achetez nos produits, nous souteniez dans cette démarche d'amélioration et de progrès. Tout le monde y gagne ! »



**Geoffrey, éleveur de la Filière Lait U**

« J'apprécie de travailler avec Coopérative U et de retrouver les yaourts, notamment produits avec le lait de mes 40 vaches, dans leurs magasins. Pour ce faire, j'ai signé avec eux un contrat de 5 ans qui valorise le prix du lait et je respecte la charte Bleu-Blanc-Cœur, une démarche qui diversifie et équilibre l'alimentation de mes vaches et permet d'avoir, sur nos tables, de bons produits et avec du goût. »



Grâce à plusieurs petites placettes grillagées empêchant les troupeaux d'accéder à l'herbe à certains endroits, il est possible de comparer l'évolution de la végétation avec et sans le pâturage (différence entre enclos et exclos)./ Photo Laure Néron

# Changement climatique : plus de 20 ans d'études sur les alpages

Alpages sentinelles est un dispositif qui vise à mesurer l'impact du passage des troupeaux en alpage dans un contexte de changement climatique. Le but : mieux comprendre et anticiper les bouleversements à venir.

Les brebis, le Ventoux en fond, les odeurs de lavande fine et de genévrier, la forêt tout autour : voilà une belle image de carte postale qui semble simple et évidente. Et pourtant derrière, il y a un travail de réflexion à la croisée des besoins des éleveurs, de la nécessité de maintien des milieux ouverts et de la biodiversité, tout en assurant l'activité économique autour de la forêt... Au cœur de toutes ces préoccupations, les alpages de moyenne altitude qui sont fortement impactés par le changement climatique.

Depuis plus de 20 ans, à la suite de la sécheresse du début des années 2000 et de ses conséquences sur le Parc national des Écrins, le dispositif Alpages sentinelles étudie les évolutions de la végétation, du climat et des troupeaux. Le but : « Comprendre et anticiper les impacts du changement climatique sur la végétation et sur les pratiques, anticiper l'avenir face aux aléas qui impactent la pousse de l'herbe et les pratiques pastorales » souligne Baptiste Montesinos,

chargé de mission Natura 2000 Mont-Ventoux et Gorges de la Nesque pour le Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Car « une température plus élevée a des conséquences sur la pousse des plantes, sur le maintien des pelouses durant la période estivale, sur les besoins en eau des troupeaux... ce qui entraîne des difficultés pour les éleveurs », peut-on ainsi lire sur le site internet du parc du Mont-Ventoux.

## Une trentaine d'alpages observés

Parti des Écrins, le dispositif a ensuite été étendu à d'autres espaces protégés (Parcs nationaux de la Vanoise et du Mercantour, site Natura 2000 de l'Ubaye, Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie, Parcs naturels régionaux du Vercors, de la Chartreuse, du Luberon et du Ventoux). L'observatoire repose aujourd'hui sur une trentaine d'alpages du massif alpin et « cherche à couvrir une diversité de contextes géographiques et climatiques et de systèmes pastoraux, comme autant d'alertes et de

supports de réflexion sur l'impact potentiel du changement climatique », précise le site alpages-sentinelles.fr. « Le Ventoux est "une sentinelle" de ce qui va se passer ailleurs dans les Alpes », précise Baptiste Montesinos. Les scientifiques de l'Inrae Lessem (Laboratoire des écosystèmes et sociétés en montagne) sont donc les observateurs de ces changements. Sur le Ventoux, par exemple, le suivi est assuré sur dix sites et sur cinq étagements de végétation. Grâce à plusieurs petites placettes grillagées empêchant les troupeaux d'accéder à l'herbe à certains endroits, il est possible de comparer l'évolution de la végétation avec et sans le pâturage (différence entre enclos et exclos). « De nombreux relevés sont effectués pour suivre la consommation de l'herbe et ajuster ce "prélèvement" en fonction de l'état des pelouses : une surconsommation répétée conduisant à un bouleversement du milieu (moins d'herbe, perte de biodiversité avec notamment moins d'insectes, plus d'érosion, changement de la qualité du milieu...) », explique le site internet du parc du Mont-Ventoux.

Entre enclos et exclos, les différences de taille de végétation ne sautent pas aux yeux. Baptiste Montesinos explique : « S'il faut déduire des ob-

servations de ce suivi, nous pouvons dire que globalement, les espèces annuelles sont favorisées et que les légumineuses sont vraiment appétantes pour les moutons. »

## Des connaissances précieuses

Dans le Luberon, certaines plantes (comme le brome dressé) s'accroissent dans les zones pâturées comme dans les zones non pâturées. D'autres en revanche, comme le genêt de Villars, régressent dans les zones pâturées. « Cette évolution surprend car elle se fait dans un contexte de pratiques pastorales constantes, voire plus prudentes que celles qui ont permis à l'espèce de se développer il y a 40 ans », lit-on sur le site internet du parc du Ventoux. L'hypothèse selon laquelle les modes de pâturage référencés comme favorables à l'époque ne le soient plus aujourd'hui dans un contexte de changement climatique pose des questions difficiles à résoudre aux gestionnaires comme aux éleveurs.

Au fil des années, d'importantes connaissances ont été acquises via le dispositif Alpages sentinelles et nourrissent une réflexion scientifique et économique qui se construit pour maintenir un équilibre fragile mais nécessaire.

Laure Néron (Vaucluse Matin)

# Pyrénées : sauver les ruisseaux de montagne, c'est sauver les rivières en dessous

L'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Parc national des Pyrénées ont signé une convention en décembre dernier pour tenter de sauver les cours d'eau de montagne, notamment en préservant leurs zones humides. Tour d'horizon des pistes évoquées.



Sous ses airs d'écoulement paisible, le Labadie, en vallée d'Aspe, est en crise : sa biodiversité s'effondre à mesure que sa température augmente. / Crédit - Quentin Top (SO)

« Ce ruisseau, c'était la Mecque du calotriton. » L'expression, très imagée, est signée Patrick Nuques, le chef d'unité territoriale Béarn du Parc national des Pyrénées. L'expert se sert de cette métaphore pour signaler les diminutions inquiétantes de la biodiversité dans le ruisseau Labadie, dans les hauteurs d'Accous en vallée d'Aspe. Le cours d'eau, qui prend sa source à près de 1 500 mètres d'altitude, est menacé, comme nombre de ses congénères, par les doubles effets du changement climatique et des activités humaines en montagne, où le tourisme figure en bonne place. « L'eau se réchauffe et donc se raréfie, reprend Patrick Nuques. On y a déjà fait des relevés à plus de 20 °C : c'était totalement impensable il y a quelques années. Qui dit moins d'eau, dit plus de pollution. Or en aval, ces eaux de montagne servent au réseau d'eau potable, à l'agriculture et au fonctionnement des installations hydroélectriques, entre autres. »

## « Châteaux d'eau naturels »

Côté biodiversité, le calotriton, ce petit amphibien tout mignon, n'est pas le seul à souffrir de ces changements. Le Desman des Pyrénées, dont le Labadie est l'un des habitats, se fait lui aussi plus rare, « ou encore les truites

autochtones, qui sont là depuis au moins 40 000 ans. Elles ont besoin d'eau froide et oxygénée ».

C'est en partant de ce constat de la souffrance des écosystèmes dans les ruisseaux d'altitude et en ayant conscience que l'eau sera, très prochainement, un enjeu majeur pour les populations pyrénéennes que le Parc national des Pyrénées ainsi que l'Agence de l'eau Adour-Garonne ont décidé de se donner la main et de passer à l'action. En décembre dernier, ces deux entités ont signé une convention sur six ans les liant dans un programme concernant les enjeux de l'eau en tête de bassin-versant. Il est nécessaire de faire porter l'effort sur ces zones situées en amont des rivières, car c'est d'elles que tout... découle. « Ces véritables châteaux d'eau naturels jouent un rôle vital : ils alimentent les rivières, soutiennent les débits en été, filtrent naturellement l'eau et maintiennent la biodiversité. Lorsque ces zones sources sont touchées, ce sont tout le bassin et l'ensemble des usages qui en subissent les conséquences », rappelle le Parc national. Des conséquences qui

peuvent s'avérer irréversibles.

Préserver la ressource en eau passe par la protection des zones humides, autrement dit ces espaces où l'eau et la terre se rencontrent. « Elles ont une fonction de stockage importante », souligne Véronique Mabrut, directrice territoriale de l'Agence de l'eau. « Surtout que la neige se fait rare alors que c'est un puissant stockeur, complète Alain Rousset, président de la Région

Nouvelle-Aquitaine mais aussi du comité de bassin Adour-Garonne. Quand elle aura disparu, comment fera-t-on pour garder l'eau ? »

## Le sujet est déjà là

« Pour que ça fonctionne, il faut éviter que la zone soit piétinée, par des troupeaux qui pacagent en estive par exemple », reprend Véronique Mabrut. Le piétinement provoque la disparition de plantes semi-aquatiques qui sont indispensables à la retenue des eaux. C'est ainsi que l'estive de Banasse, à Bedous, a été un terrain d'expérimentation l'été dernier. L'installation de plus de 5 kilomètres de clôtures électriques, alimentées par batteries et panneaux solaires, a permis de proté-

ger près d'1,6 hectare de zone humide. Retirés pour l'hiver, ces fils feront leur retour pour la saison d'estive 2026.

« Mais nous n'avons pas vocation à planter des piquets par milliers en montagne », précise le Parc national. « Il y a urgence à travailler toutes ces zones en lien avec les usages, indique sa directrice, Méлина Roth. On doit saisir rapidement les gestionnaires d'estives, qui, d'ailleurs, savent déjà très bien que garantir l'accès à l'eau va devenir un sujet prégnant très rapidement. »

D'autres mesures de protection des zones humides et des ruisseaux de montagne existent comme l'arrachage d'espèces invasives ou encore travailler sur l'assainissement. Le Parc national a équipé les cabanes d'estives de La Hosse, en vallée d'Ossau, et de Lurbe en vallée d'Aspe d'un traitement biologique du lactosérum. La fabrication de fromage en montagne n'est pas sans conséquences sur les milieux aquatiques et cette solution de traitement à l'aide d'un filtre biologique sur un lit de compost semble porter ses fruits. Dans les estives, le sujet est déjà là, insiste le Parc : « En 2022, à cause du manque d'eau, on a monté des citernes d'eau à plusieurs cabanes pour abreuver les animaux ».

Etienne Czernicka (Sud Ouest)

**« Il y a urgence à travailler toutes ces zones en lien avec les usages et les gestionnaires d'estives »**

# En Haute-Garonne, ils troquent leur bureau contre les champs

Une association expérimente une nouvelle organisation du travail en permettant à des salariés de consacrer une partie de leur temps à des activités agricoles. Le projet séduit peu à peu des entreprises et des personnes volontaires.



Des salariés de l'aéronautique à Toulouse peuvent consacrer une partie de leur temps de travail à des activités agricoles pour soutenir le monde paysan et la transition écologique. / Crédit – Ateliers Icare

Quitter un poste d'ingénieur chez Airbus pour aller travailler dans les champs. C'est le choix qu'a fait Frédéric Berthelot en 2021, cofondateur des Ateliers Icare, une association toulousaine née dans le sillage du Covid.

## Du bureau aux champs

« Je me suis rendu compte qu'on ne pouvait plus continuer comme ça » raconte cet ancien salarié du groupe aéronautique. Déjà sensible aux enjeux environnementaux, il décide de reprendre des études en éco-ingénierie à Toulouse et de s'engager dans un projet mêlant travail, agriculture et écologie.

L'idée des Ateliers Icare : permettre à des salariés de consacrer environ 20 % de leur temps de travail à une activité agricole, principalement dans des fermes maraîchères situées près

de chez eux. Une manière, selon l'association, de « réconcilier travail et écologie ».

Créé sous forme de collectif en 2020 avant de devenir une association en 2022, le projet a réellement commencé à se structurer en 2024. Une cinquantaine de bénévoles ont participé à une première phase d'expérimentation. Depuis 2025, plusieurs entreprises testent le dispositif avec des salariés volontaires, sur de petits effectifs.

« On voit beaucoup de personnes qui ressentent une perte de sens dans leur travail » explique le cofondateur. « Elles ont besoin de retrouver un équilibre entre activité intellectuelle et activité manuelle, de participer à quelque chose de concret. »

Le maraîchage constitue aujourd'hui le principal terrain d'expérimenta-

tion. « C'est une activité accessible, qui demande beaucoup de main-d'œuvre et peu de formation initiale » précise Frédéric Berthelot. Les fermes volontaires ne manquent pas. L'enjeu consiste plutôt à trouver des salariés prêts à franchir le pas et des entreprises disposées à adapter leur organisation.

Le fonctionnement reste flexible. Une journée par semaine, quelques jours par mois ou des périodes plus intensives selon les saisons : tout se construit entre le salarié, l'entreprise et l'exploitation agricole. Pour les Ateliers Icare, cette polyactivité choisie pourrait répondre à plusieurs défis contemporains : la souffrance au travail, la difficulté de recrutement dans les métiers agricoles ou encore le manque de relève dans certaines exploitations.

« Aujourd'hui, les activités essentielles comme l'agriculture, la santé ou l'éducation sont souvent les moins reconnues et les moins rémunérées » estime l'association. « À l'inverse, certains secteurs très attractifs contribuent parfois davantage aux déséquilibres écologiques. »

## Un projet appelé à se développer

Un rapport doit être publié après l'été afin d'évaluer les premiers résultats des expérimentations. Les Ateliers Icare espèrent ensuite élargir le dispositif à davantage d'entreprises et de territoires, notamment autour de Paris et Lyon. L'association échange également avec des institutions publiques pour intégrer cette approche dans des dispositifs de retour à l'emploi ou de reconversion professionnelle.

Anais Jean-baptiste

## Avec CoastSnap, les citoyens participent au suivi du trait de côte

En Nouvelle-Aquitaine, des promeneurs sont invités à installer leur smartphone sur un totem jaune métallique. En prenant une photo de la plage, les citoyens participent au suivi du trait de côte afin d'alimenter la base de données de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine (OCNA). Variation du niveau de la plage, position du trait de côte... Les données collectées sont

ensuite analysées par les scientifiques. Ce dispositif de sciences participatives intitulé CoastSnap Nouvelle-Aquitaine est inspiré d'une initiative australienne lancée en 2017. « Ça a essaimé partout dans le monde, c'est un excellent outil qui a fait ses preuves », estime Nicolas Bernon, ingénieur risques naturels au sein du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) et pilote de

l'OCNA avec son homologue de l'ONF. Huit stations existent dans la région. Les citoyens peuvent accéder aux photos des contributeurs sur le site et même comparer des images de périodes différentes puisque l'heure, la date de prise de vue ainsi que le coefficient de marée sont systématiquement enregistrés.

Amélia Blanchot (Sud-Ouest)



# natran

## Le cœur de vos énergies



## LA TRANSITION DES ÉNERGIES, ÇA SE PASSE ICI.

**Oui, ici, et avec nous les collaborateurs de NaTran.** Chaque jour, nous adaptons notre réseau pour acheminer dès aujourd'hui les gaz renouvelables et demain l'hydrogène et le CO<sub>2</sub> résiduel dans l'industrie. Des énergies indispensables à la transition énergétique et à la souveraineté industrielle de la France.

**NaTran, opérateur national de transport de gaz, se transforme.**  
Découvrez nos métiers sur [natrangroupe.com](https://natrangroupe.com)



La réserve naturelle de l'étang de Biguglia, voit défilier des milliers d'oiseaux migrants chaque année. / Crédit – Pascal Pochard-Casabianca et Xavier Grimaldi

## Quand le climat modifie les trajets des oiseaux en Corse

Entre Afrique et Europe, la Corse se trouve au cœur d'un axe majeur de migration des oiseaux. Mais ces grands passages saisonniers, longtemps jugés immuables, semblent aujourd'hui se transformer : calendrier modifié, comportements en évolution, et premiers effets supposés du réchauffement climatique observés par les scientifiques.

Située au cœur de la Méditerranée, la Corse occupe une position clé sur l'un des principaux axes de migration des oiseaux, reliant l'Afrique à l'Europe. Au printemps comme à l'automne, l'île devient une terre d'accueil pour près de 300 espèces, réparties entre mer et reliefs. Ce phénomène, longtemps considéré comme stable, apparaît aujourd'hui plus difficile à lire dans un contexte de changement climatique. Ces déplacements reposent sur des équilibres précis, dépendant notamment des conditions météorologiques et de la disponibilité alimentaire. De par son emplacement et sa nature, la Corse s'érige en un territoire d'observation privilégié pour les spécialistes, qui suivent depuis plusieurs décennies les grands flux migratoires. Mais ces mouvements saisonniers montrent aujourd'hui des signes d'évolution. Dates de passage, comportements, présence de certaines espèces : plusieurs indicateurs laissent penser que la migration se transforme. « On observe des arrivées plus précoces au printemps et des décalages à l'automne », constate Ludovic Lepori,

ornithologue. Certaines observations de terrain vont dans ce sens. L'une des deux seules colonies françaises de goélands d'Audouin, suivie à Ajaccio par le Conservatoire des espaces naturels et la Marine nationale, montre une avancée de son cycle reproducteur. Les oiseaux reviennent plus tôt sur site et entament leur nidification avec environ dix jours d'avance, par rapport aux observations réalisées depuis trente ans. En montagne, la fonte plus précoce des neiges s'accompagne, elle aussi, d'une modification des dynamiques d'installation. Le pipit spioncelle ou le traquet motteux s'implantent désormais plus tôt dans leurs habitats d'altitude, comme au Cuscione.

### **Des milieux bien conservés, mais de plus en plus sensibles aux variations climatiques**

Le climat semble donc jouer un rôle dans les phénomènes migratoires d'une partie de l'avifaune. Pour autant, toutes les espèces ne réagissent pas de la même manière. « Pour les migrants transsahariens, les don-

nées restent encore trop partielles pour tirer des conclusions fermes », tempère Bernard Recorbet, membre du conseil d'administration du Conservatoire des Espaces Naturels de Corse (CEN). Quels sont ainsi les facteurs qui agissent sur les mouvements saisonniers des oiseaux ? « Le vent, la température et la disponibilité alimentaire », liste Ludovic Lepori. Ces paramètres conditionnent à la fois le départ, le trajet et l'arrivée des oiseaux, rendant leurs déplacements particulièrement sensibles aux variations climatiques.

Si les habitats naturels insulaires font l'objet d'un suivi régulier par les différents organismes gestionnaires, ils restent soumis à des fluctuations liées aux conditions climatiques. « Les milieux sont globalement préservés cependant, leur équilibre fluctue selon les épisodes météorologiques », résume Antoine Leoncini, ornithologue de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia qui est gérée par la Collectivité de Corse. Sur ce principal site d'accueil des oiseaux d'eau en Corse, ces déséquilibres peuvent survenir de ma-

nière soudaine. « Ce qu'on remarque c'est que les années où l'on enregistre de forts pics de salinité, les effectifs de canards et d'anatidés ont tendance à diminuer », explique-t-il.

Mais pour Antoine Leoncini, « les menaces aujourd'hui, ce sont les crises dystrophiques ». En période estivale, un manque d'oxygène peut transformer brutalement le plan d'eau en milieu hostile. « Là, tout s'effondre : la vie aquatique disparaît et les oiseaux partent immédiatement, faute de nourriture, c'est déjà arrivé en 2008, confie l'ornithologue. Et avec les records de chaleur battus chaque année, la pression s'intensifie ».

Face à ces évolutions, le suivi scientifique est essentiel. Bagueage, comptages et observations sur le long terme permettent d'en mesurer précisément les effets et d'en suivre les évolutions. En Corse, ces dispositifs, notamment portés par le CEN, la Collectivité de Corse, l'État et des associations, permettent de documenter des changements déjà perceptibles, pour mieux les appréhender.

**Francesca-Orsula Angelini**

# Deux cents citoyens pour réinventer le Marais poitevin

Confronté aux effets du changement climatique, le Marais poitevin mise sur une démarche participative originale : les habitants sont directement associés pour dessiner l'avenir de ce territoire fragile et emblématique.



Les frênes têtards et les peupliers sont les arbres emblématiques du Marais. / Photo Jean-André Boutier

Inondations fluviales, submersions marines, tempêtes, érosion des côtes, sécheresses, risques d'incendies... Les risques liés au changement climatique sont nombreux qui menacent aujourd'hui le Marais poitevin et ses contours, bassin-versant de quelque 640 000 ha qui s'étend des Deux-Sèvres jusqu'à la Vendée et la Charente-Maritime (la seule zone humide du Marais poitevin couvre 110 000 ha).

## Mini-GIEC du Marais poitevin

Comment adapter ce territoire aux dangers qui vont amplifier ces vulnérabilités ? C'est tout l'enjeu de Life Maraisilience, un programme à près de 3 millions d'euros lancé en 2024 pour quatre ans (1). Si ce projet est original, c'est parce que, au-delà de ses aspects purement scientifiques, il vise l'objectif ambitieux d'impliquer la population elle-même dans les futures décisions.

« C'est une tentative tout à fait nou-

velle », s'enthousiasme le président du parc naturel régional du Marais poitevin Pascal Duforestel, qui voit dans l'implication du grand public un gage de réussite : « Que ça émane d'une base représentative de la population de ce marais, dans la diversité de ses microterritoires, me semble être la meilleure garantie d'une capacité à agir de manière acceptée et consciente des évolutions nécessaires. »

Concrètement, des « agoras du climat » vont être mises en place, réunissant deux cents personnes : citoyens volontaires, acteurs de la société civile, élus. Le premier de ces mini-GIEC emmènera les participants sur le terrain pour qu'ils découvrent le territoire, ses spécificités et les enjeux. L'agora de restitution, prévue à l'automne 2027, présentera des préconisations d'adaptation concrètes au grand public et, surtout, aux décideurs.

Et pour que ces agoras formulent des

propositions adaptées aux réalités du terrain, des travaux parallèles sont menés afin de nourrir leurs échanges. Par exemple, l'université de La Rochelle travaille sur la capacité de séquestration carbone des prairies naturelles : des premiers travaux montrent que les vasières et prés salés (comme ceux de la baie de l'Aiguillon) ont le même pouvoir que la mangrove des pays tropicaux. « On sait déjà qu'un hectare de prés salé absorbe et séquestre l'équivalent carbone produit par un habitant en un an », résume Loïc Chaigneau, responsable du service climat, aménagement et cadre de vie au sein du parc.

## Observatoire du climat

De son côté, le groupe niortais Darva prépare un observatoire du climat du Marais poitevin qui compilera toutes les informations disponibles sur les trente dernières années ; les premières données devraient être mises en ligne dès ce mois de juin 2026.

Avec le soutien de Groupama, une quinzaine d'exploitations agricoles du territoire vont être sélectionnées par les chambres d'agriculture, représentant la diversité des modèles agricoles pratiqués dans le marais (céréaliériste conventionnel, polyculteur-éleveur, bio, conservation des sols...). On va calculer le bilan carbone de chacune d'elles. L'idée, ensuite, est de les accompagner dans leur transition pour qu'elles séquestrent davantage de carbone dans leurs sols et, de façon plus générale, qu'elles deviennent plus résilientes face au changement climatique.

## Emmanuel Touron (La Nouvelle République)

(1) Life Maraisilience bénéficie d'une enveloppe de 2,914 millions d'euros : 60 % de l'Europe, 17 % du secteur mutualiste et assurantiel (Darva, Groupama, IMA, MAAF, Macif, MAIF, Mutuelles de Poitiers assurances), 11 % de l'Ademe, 5 % des Régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, 5 % des EPCI du territoire (communautés de communes, syndicat d'eau), 1 % de la fondation EDF, 1 % de Séolis.



## Bonjour chez vous !

La matinale de l'info

Du lundi au jeudi à partir de 7h30



Présentée par  
**Oriane Mancini**

Voir les  
émissions  
précédentes



# L'assurance-vie pour quand elle sera grande.

**Assurance-vie AXA**  
C'est bien plus que de l'argent.



**L'investissement en assurance-vie peut exposer à un risque de perte en capital.**

AXA France Vie - AXA Assurances Vie Mutuelle. Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Entreprises régies par le code des assurances.  
© Christopher Anderson.